Centres et périphéries en Europe / de l'Europe

La question des **centres et des périphéries de l'Union européenne** a été étudiée dans un cadre universitaire, mais aussi institutionnel, par plusieurs organismes français et européens.

De nombreux géographes ont affirmé l'existence d'un **centre** économique et politique en Europe, qui se situerait en Europe médiane (Mitteleuropa ou Donauraum). En France, les travaux de Jacques Julliard ont montré dès les années 1960 que « l'Europe rhénane » était l'axe majeur d'un continent, encore divisé par le Rideau de fer. À la charnière des années 1990, le géographe Roger Brunet proposa dans le cadre de la DATAR (Brunet, 1989), une vision légèrement différente de ce centre : il s'agit de la dorsale européenne, également nommée « mégalopole européenne » ou encore « banane bleue ». Correspondant globalement à l'axe rhénan, cette vision métropolitaine d'un centre mais aussi d'un axe structurant de l'Union européenne connut un important succès. Elle est de nos jours largement remise en question. Dans cette optique, les **périphéries** étaient représentées par un certain nombre d'**arcs transnationaux** (Arc méditerranéen ou arc « latin », Arc atlantique).

Ces idées ont été reprises et réinterprétées par le **rapport « Europe2000+ »** (1995), écrit par la Commission de l'Union européenne dans le cadre d'une « Coopération pour l'aménagement du territoire européen ». Il s'agissait de repenser l'aménagement futur de l'UE qui allait à cette époque doubler de superficie du fait de l'élargissement de l'Europe des 12 à 15 membres en 1995 puis à 25 membres en 2004. Conformément à une grille de lecture centre-périphérie, il s'agissait surtout de contribuer à une « *meilleure intégration des régions périphériques* » en tenant compte de la « *nécessité de relier les régions insulaires, enclavées et périphériques aux régions centrales de la Communauté* » en les désenclavant.

Ce sont donc ces régions périphériques qui bénéficient du développement régional grâce aux fonds structurels. Selon la Commission, les périphéries recouvrent à la fois l'idée d'éloignement des lieux de commandement en distance kilométrique (susceptible d'être réduite en distance temps : trains à grande vitesse, voie aérienne) et l'idée de moindre degré de développement en termes d'activités, de richesses, etc. Dans ce sens, les espaces suivants sont considérés en 2000 comme périphériques :

- les périphéries méditerranéennes et atlantiques des *finisterres*,
- les périphéries insulaires,
- les périphéries de régions déprimées des pays des derniers élargissements,
- les régions ultra-périphériques (RUP) de l'UE (les cinq départements et régions d'outre-mer, DROM français, la communauté autonome espagnole des Îles Canaries et les régions autonomes portugaises des Açores et de Madère),
- les *Länder* d'Allemagne de l'Est,
- les périphéries nordiques.

Cette liste est évolutive et certains de ces espaces, ayant réussi à combler leur « retard de développement » ne sont plus considérés comme périphériques, notamment depuis la réorganisation des fonds structurels européens (période 2021-2027).

Des régions périphériques tentent de s'organiser pour faire entendre leur voix à Bruxelles. Par exemple, la **Conférence des régions périphériques maritimes** est un organisme, reconnu par Bruxelles, qui milite pour une reconnaissance des spécificités de régions qui ont en commun la mer et des handicaps d'éloignement par rapport à la dorsale européenne, amplifiés par le déport oriental du centre de gravité géométrique européen consécutif à l'élargissement de 2004. Parfois enclavées, certaines **régions de montagne** connaissent aussi des retards de développement et s'organisent pour que leurs spécificités soient prises en compte.

(ST) décembre 2010, réécriture partielle (SB et CB) mars 2025.

Références citées

- Brunet Roger (dir.). *Les villes « européennes »*. DATAR et GIP Reclus, 1989.
- Commission de l'Union européenne (1995). Rapport « Europe2000+ » 1995.
- Julliard Jacques (1968). *L'Europe rhénane. Géographie d'un grand espace*. Armand Colin. 1968

Liens externes

- Parlement européen. Régions ultrapériphériques (RUP)
- Site de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM)
- Site de l'Association Euromontana, pour les régions de montagne